

[Traduction]

Qu'est-ce que le premier ministre suppléant dira aux entreprises de Muskoka et d'Haliburton? Que dira-t-elle aux pêcheurs qui s'intéressent aux frayères des saumons en Nouvelle-Écosse? Que dira-t-elle aux millions de Canadiens qui voient là le principal problème auquel nous sommes confrontés dans le domaine de la santé, lequel se pose parce qu'il n'a pas été réglé par les principaux pollueurs qui dégagent 26 millions de tonnes de fumée par an au sud de la frontière? Que leur dira-t-elle?

• (1420)

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Naturellement, monsieur le Président, il ne viendrait pas à l'idée du député de reconnaître que le gouvernement auquel il appartenait n'a même pas réussi à conclure une entente avec les gouvernements provinciaux. Nous avons signé une entente en vertu de laquelle nous dépenserons 150 millions de dollars pour commencer à régler le problème des pluies acides dans notre pays, ce qui donne naturellement une idée de ce que nous pouvons faire au Canada. C'est incontestablement un progrès. Qui plus est, monsieur le Président, des progrès seront réalisés ensemble par nos deux pays dans l'année qui vient. Je souhaiterais que le député adopte une attitude aussi positive que celle de nombreux Canadiens devant les mesures que nous avons prises.

* * *

LA DÉFENSE AÉRIENNE DE L'AMÉRIQUE DU NORD

LES MISSILES AMÉRICAINS—LA DÉCLARATION ATTRIBUÉE AU
SECRÉTAIRE À LA DÉFENSE DES ÉTATS-UNIS

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, je voudrais également poser ma question au premier ministre suppléant. Ce matin, à Canada AM, on a demandé au secrétaire à la Défense des États-Unis, M. Caspar Weinberger, quelles mesures son pays comptait prendre contre les missiles de croisière soviétiques. Le journaliste a demandé: «Se pourrait-il, par exemple, que des lance-missiles soient installés au Canada?» M. Weinberger a notamment répondu ceci: «Ils seront disposés de la façon la plus efficace, mais nous essaierons sans doute de les situer aux endroits les plus stratégiques, dont certains seront peut-être ici».

Le premier ministre suppléant peut-il nous dire pourquoi le gouvernement a assuré aux Canadiens qu'il n'était absolument pas question de baser des missiles américains au Canada, alors que, de toute évidence, le gouvernement des États-Unis envisage cette possibilité?

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, le député était, je pense, présent à la Chambre, lorsque le premier ministre et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ont déclaré, à plusieurs reprises, que toute décision à ce sujet serait prise au Canada et uniquement au Canada. Nous n'envisageons aucunement de prendre une décision en ce sens.

Questions orales

ON DEMANDE QUE DES MINISTRES COMPARAISSENT DEVANT LE
COMITÉ

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, d'après les propos que le secrétaire à la Défense, M. Caspar Weinberger, a tenus publiquement, le gouvernement conservateur n'a pas encore tout dit aux Canadiens. Je demande au premier ministre suppléant de bien vouloir nous promettre aujourd'hui que, d'ici la fin de la semaine, le gouvernement fera comparaître le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le ministre de la Défense nationale devant le comité des affaires extérieures, afin de dire aux Canadiens, par l'entremise du comité, pourquoi ils songent, d'après ce qu'a dit Caspar Weinberger, à modifier une politique établie de longue date selon laquelle nous refusons que des missiles américains soient basés au Canada?

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je sais que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le ministre de la Défense nationale sont davantage prêts à comparaître devant les comités parlementaires que ne l'étaient leurs prédécesseurs du temps de l'ancien gouvernement. Je voudrais toutefois que le député nous dise la suite de la déclaration faite ce matin par M. Weinberger. Ce dernier a ajouté: «De toute évidence, en tant que pays souverain, le Canada prendra lui-même ses décisions». C'est un fait que Washington est prêt à admettre, et je souhaite seulement que l'opposition libérale en fasse autant.

* * *

LA PORNOGRAPHIE

L'INCIDENCE D'UN JUGEMENT DE COUR SUR LE TARIF DES
DOUANES

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre du Revenu national. Par la décision Luscher, la Cour d'appel fédérale a cassé à l'unanimité jeudi dernier les passages du Tarif des douanes qui interdisent les importations immorales ou indécentes, disant qu'ils sont de nul effet comme étant trop vagues et incertains. Est-ce que le ministre va confirmer qu'il va donner immédiatement de nouvelles instructions au sujet de ce jugement? Et comme cette décision se trouve en fait à laisser grandes ouvertes nos frontières sur ce plan, est-ce que le ministre va présenter un projet de loi pour freiner rapidement l'importation non pas d'objets érotiques explicites comme dans l'affaire Luscher, mais de la pornographie avec enfants et de la pornographie avec violence?

L'hon. Perrin Beatty (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, la première partie de la question du député porte sur la situation actuelle de ce passage du Tarif des douanes. Comme les tribunaux ont jugé *ultra vires*, ce passage du Tarif des douanes il ne saurait être appliqué par mon ministre. Cependant mon personnel aura instructions, s'il trouve, par exemple, un chargement de camion d'imprimés entrant au Canada pour y être distribués et qui soient susceptibles de tomber sous le coup du Code pénal, de se mettre en rapport avec la police locale pour lui demander d'appliquer le Code pénal.